

# Séminaire sur la cotation

## Séminaire organisé en Webinaire, le 27 avril 2021

---

### Documents communiqués par la DHUP :

- La liste des critères
- La FAQ cotation
- Les explications des critères du module SNE
- Le contrat d'interface EPCI pour la cotation
- Le contrat d'interface de Gestion Partagée intégrant la cotation
- Le support du séminaire

### Conférenciers :

Sandie Michelis (Adjointe au sous-directeur des politiques de l'habitat – DHUP), Pierre Sitko (Directeur de projet SNE – DHUP – PH), Nadia Ait-Braham (Cheffe de projet de la cotation DHUP – PH), François-Xavier Chopin (Chef du bureau de la réglementation des organismes constructeurs – DHUP – LO), Landry Besson (AMO – Alenium Consultants), Vincent Maucort (AMO – Alenium Consultants), Zied Bouhalli (TRA – Acial).

### Introduction :

Le séminaire s'est déroulé le 27 avril avec 422 participants.

### Objectif du séminaire :

L'objectif du séminaire était de présenter et d'échanger sur :

- Les explications détaillées des critères
- L'avancement des développements

### I. Rappel des grands jalons pour la mise en place de la cotation

Les grands jalons pour la mise en place de la cotation sont les suivants :

- Début juin :
  - Mise à disposition d'une base école pour les modules interfacés
- Début juillet :
  - Mise à disposition des écrans de paramétrage du module cotation
  - Mise à disposition d'une base école pour les guichets interfacés et les SPTA
- Mi-août :
  - Date limite pour paramétrer les modèles de cotation
- 1<sup>er</sup> septembre :
  - Affichage de la cotation pour tous les demandeurs

### II. Explications détaillées des critères

Vous trouverez le document « Explications des critères de cotation du module SNE\_20210517 » sur le site des professionnels : <http://sne.info.application.logement.gouv.fr/>.

Il a été ajusté depuis le séminaire pour y intégrer :

- des ajustements concernant les pièces nécessaires pour justifier les critères
- le critère taux d'effort

### **III. Avancement des développements**

Les fonctionnalités permettant de calculer la cotation de toutes les demandes SNE (scenario 1) ont été réalisées :

- le paramétrage de la cotation par profil EPCI
- le calcul de la cotation à partir :
  - du contenu de la demande
  - du paramétrage de l'EPCI

A la fin du sprint en cours (28 mai) les fonctionnalités permettant à un demandeur de consulter la cotation sur le tableau de bord du site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) seront réalisées.

Les derniers sprints seront consacrés aux échanges avec les guichets enregistreurs pour partager les informations de cotation (note, positionnement et délai) et valider les critères manuels (priorités locales et hors cerfa).

### **Conclusion**

Le séminaire a permis de présenter les explications sur les modalités de calcul des critères de cotation proposés sur le module SNE.

Prochaines étapes :

- Le contrat d'interface des modules interfacés (scenario 2) a été ajusté et publié sur le site des professionnels le 6 mai : <http://sne.info.application.logement.gouv.fr/>.
- Le contrat d'interface Gestion Partagée pour les guichets enregistreurs et les SPTA (scenario 2) a été ajusté pour intégrer la cotation et publié sur le site des professionnels le 6 mai : <http://sne.info.application.logement.gouv.fr/>.
- Un atelier technique avec les DSI des EPCI et les éditeurs de logiciels bailleurs a eu lieu le 6 mai pour présenter ces documents.
- Les modalités et le processus de création des profils EPCI pour accéder au module SNE (scenario 1) seront publiés en juin.